

Création du championnat de France 1ère division par équipes mixtes de clubs seniors.

1. Les ambitions et objectifs



Programme Politique

Axe majeur du programme de la gouvernance élue par l'assemblée générale de Novembre 2024.



Format international

Evoluer vers le format mixte à l'international.



Attractivité

Inscrire le championnat élite dans une récurrence sur la saison sportive pour développer l'attractivité, l'engouement, la professionnalisation.



Visibilité territoriale

Répondre aux attentes des clubs quant à la visibilité territoriale au plus proche des acteurs locaux.



Sécurisation

Sécuriser les organisations, les structures, et les sportifs par un format incitatif pour les partenaires publics et privés.



Simplification

Simplifier les formats de qualification pour une meilleure lisibilité.

2. Règlement général

2.1. Définition du championnat



- Le championnat de France par équipes mixtes de clubs 1ère division seniors regroupe **les 18 meilleures équipes mixtes de clubs**.
- Il délivre **le titre de champion de France par équipes mixtes de clubs 1ère division seniors** et est qualificatif pour la Champions League organisée par l'Union Européenne de Judo.



2.2. Modalités du championnat

Il est organisé pour chaque saison sportive selon les principes suivants :

01	02	03
Phase de poule	Quarts de finale	Final Four
Une phase de poule unique, déclinée en plusieurs journées et permettant d'établir un classement à l'issue de cette phase de poule. Chaque équipe participe à autant de rencontres à domicile, que de rencontres à l'extérieur.	Quatre quarts de finales opposent les huit meilleures équipes de la poules unique, réparties selon l'ordre du classement de la phase de poule.	Un « final four », regroupent les quatre vainqueurs des ¼ de finale sous un format de demi-finales et finale se déroulant le même jour.

Composition des équipes

Chaque équipe est composée de 10 catégories :

5 catégories masculines

- -66kgs
- -73kgs
- -81kgs
- -90kgs
- +90kgs

5 catégories féminines

- -52kgs
- -57kgs
- -63kgs
- -70kgs
- +70kgs

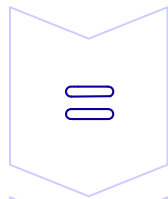
Les autres dispositions réglementaires renvoient au code sportif et aux règlements sportifs de chaque saison. Les dispositions organisationnelles sont prévues au cahier des charges spécifique du championnat de France par équipes mixte de chaque saison sportive, validé par le conseil d'adminsitration fédéral.

2.3. Modalités de sélection pour la champion's league

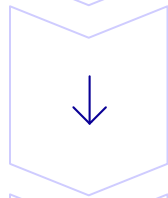
- ☐ Le classement du championnat de France par équipes mixtes de clubs 1ère division seniors détermine les clubs sélectionnés pour l'édition de la prochaine "Champions League", selon le quota octroyé à la France et les modalités précisées par la réglementation de l'Union Européenne de Judo.

3. Conditions de participation

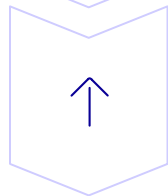
3.1. Conditions générales



A l'issue de la phase de poule, les **14 équipes les mieux classées** conservent leur place en 1ère division pour la saison suivante.



Les **4 équipes les moins bien classées** sont reléguées sur la phase nationale des championnats de France 2ème division seniors par équipes mixtes de clubs.



Les **4 équipes les mieux classées** lors championnat de France 2ème division par équipes mixtes de clubs accèdent au niveau national 1ère division pour la saison suivante.

- Le maintien et l'engagement au niveau national 1ère division sont soumis, chaque saison, au respect du cahier des charges établi par la FFJDA, et contrôlé par une commission nationale du respect des conditions d'engagement, dont la composition est validée par le bureau exécutif fédéral.
- Dans le cas de désistements d'une ou plusieurs équipes avant le début du championnat, ou d'une invalidation des conditions d'engagement par la commission nationale, l'équipe la mieux classée lors du championnat de France 2ème division seniors par équipes mixtes de clubs, et n'étant pas encore sélectionnée en 1ère division, se verra proposée l'accession en première division.

3.2. Conditions particulières à l'édition 2026-2027

Selon les conditions générales présentées ci-dessus, le championnat de France par équipes mixtes de clubs 1ère division seniors sera composé des 14 équipes les mieux classées à l'issue du championnat de France 1ère division 2025-2026 qui aura pu aller à son terme.

Les 4 équipes les moins bien classées à l'issue de la phase de poule qui s'achève au premier trimestre 2026, seront reléguées sur le championnat de France 2ème division seniors par équipes mixtes de clubs.

Les 4 équipes les mieux classées lors championnat de France 2ème division seniors par équipes mixtes de clubs de Mai 2026 seront sélectionnées pour l'édition 2026-2027.

❏ Il est à noter que le championnat de France 1ère division 2025-2026 était composé de **18 équipes** dont **6 étaient issues d'une accession** via le championnat de France 2ème division 2025.

Disposition particulière liée à la sélection pour la champion's league 2026



La réglementation en vigueur de l'Union Européenne de Judo donne la possibilité aux fédérations nationales de déterminer les clubs inscrits pour la « Champions League ».

Au regard de la décision du conseil d'état, ne permettant pas à la FFJDA de déterminer les sélectionnés pour la « Champions League » 2026 sur la base du classement du championnat de France par équipes mixtes de clubs 1ère division seniors, une disposition transitoire, devant permettre la sélection des meilleures équipes, tout en sécurisant suffisamment le principe d'égalité, est adoptée selon les conditions suivantes :

Pré-requis pour candidater :

Afin d'assurer une représentation compétitive des équipes française en " Champions League ", il est instauré des prérequis aux fins de pouvoir prétendre à participer à la « Champions League 2026 » .

Les clubs répondant aux pré-requis ci-dessous peuvent prétendre à déposer un dossier de candidature à la sélection pour la « Champions League 2026 » :

Avoir été engagé et avoir participé à une compétition de niveau national ou international par équipes mixtes de clubs seniors.

Les compétitions de référence étant :

- La « Champions League » organisée par l'UEJ, édition 2024 et 2025.
- Le championnat de France 1ère division par équipes de clubs 2025-2026.
- La Judo Pro League, édition 2023-2024 et 2024-2025.
- Le championnat de France 2ème division seniors par équipes mixtes de clubs, éditions 2024-2025 et 2025-2026.

Processus de sélection

Les dossiers de candidatures devront être transmis auprès de la DTN pour le 15 Septembre 2026 au plus tard, afin d'être étudiés.

Un comité de sélection spécifiquement prévu à cet effet déterminera les clubs sélectionnés pour participer à la « Champions League » 2026 sur la base du nombre de qualifiés transmis par l'Union Européenne de judo et à partir des critères sportifs suivants :



Résultats en compétitions par équipes mixtes



Confrontations en compétitions par équipes mixtes



Poule de sélection (dernier recours)

En cas de nécessité, le comité de sélection pourrait être amené à proposer en dernier recours, une poule de sélection permettant de départager les clubs qui n'auraient pas pu l'être selon les différents critères de performance sportive.